



Agent antimousse nettoyant

Nettoyant spécial pour l'élimination des algues sur terrasses, les sols et les murs en pierre

Disponibilité		
Nbre / palette	378	200
Taille / Quantité	6 x 1 l	4 x 2,5 l
Conditionnement	Flacon plastique	Bidon plastique
Emballage / Code	01	03
Art. n°		
0676	■	■

Consommation

Env. 10 ml/m² (rapport de mélange 1:10)

Déterminer la consommation exacte sur une surface échantillon suffisamment grande.



Domaines d'utilisation

- Supports en béton, pierre naturelle, brique silico-calcaire, céramique, verre, bois, matière synthétique & WPC



Propriétés

- Elimine automatique et de manière très profonde les contaminations organiques
- Pas nécessaire de rincer, temps de traitement de 24h
- Peut être appliqué de manière pure ou dilué avec de l'eau
- Efficacité à long terme lors d'une application non diluée
- Sans chlore actif
- N'affecte pas le support



Données techniques

État d'agrégation	liquide
Valeur pH (20°C)	7,6

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

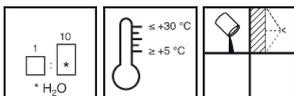
- [Datenblatt über Inhaltsstoffe](#)

Préparation

- Traitement préliminaire
Éliminer mécaniquement les salissures grossières.

Mise en œuvre

- Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +30 °C.



Appliquer le matériel de manière égale sur le support sec et laisser pénétrer.
Temps de traitement: 24h, protéger contre la pluie, ne pas rincer avec de l'eau.
Après un temps de traitement suffisant, nettoyer le support.
Répéter l'opération si nécessaire.

Informations de mise en œuvre

Toujours réaliser une/des surface(s) test(s)!
Protéger les plantes agricoles et les plantes ornementales tant comme les éléments de construction avec une bâche pendant la mise en œuvre.

Important

L'eau de rinçage ne peut pas entrer en contact avec la nappe phréatique.
Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique.



Outillage / Nettoyage des outils

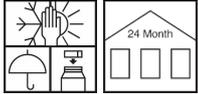


Arrosoir, pulvérisateur
Nettoyer les outils à l'état frais avec de l'eau.
Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Outils Remmers

- Gloria Drucksprüher Pro 100 (4668)
- Gloria CleanMaster PERFORMANCE PF 50 (4666)
- Gloria CleanMaster EXTREME EX 100 (4665)
- Heizkörperpinsel (4541)

Stockage / Tenue en stock



Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Mesures de premiers secours

Après inhalation:
Veiller à l'apport d'air frais
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux:
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Équipement de protection individuelle

Protéger le corps pendant la mise en œuvre avec des vêtements appropriés.
Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

Élimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.
Code des déchets 03 02 02* composés organochlorés de protection du bois

Réglementation sur les produits biocides

Agents actifs:
100 g de produit contiennent 2,45 g chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium
Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Règlement européen sur les détergents (CE) Nr. 648/2004

< 5 % cationic surfactants

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.